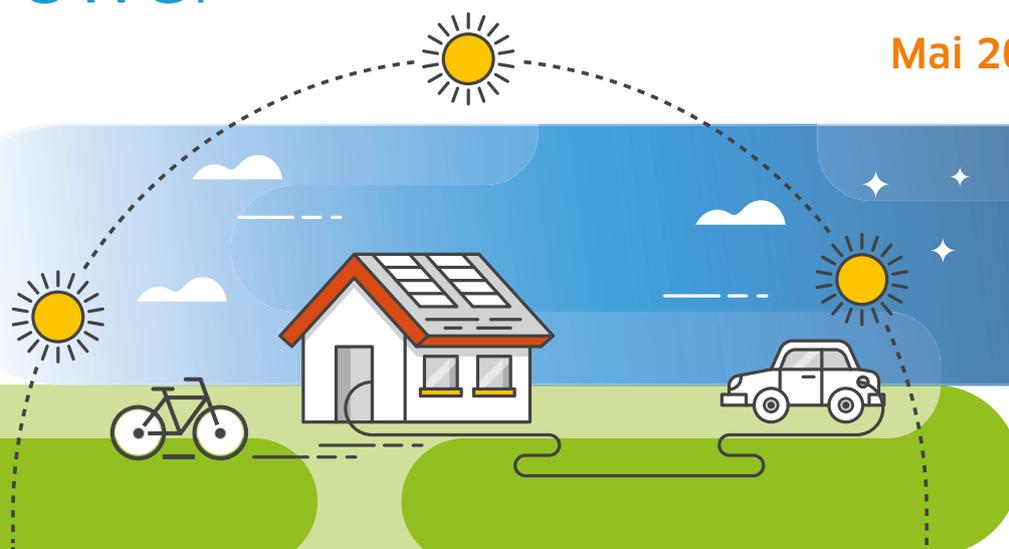


Autoconsommation énergétique : ENGIE enrichit sa gamme d'offres « My Power »

Mai 2018



« **2 Français sur 3 sont prêts à passer à l'électricité solaire⁽¹⁾** »

C'est l'un des enseignements majeurs du sondage exclusif lancé par ENGIE sur l'autoconsommation.

Pour mieux comprendre la perception globale des Français sur la tendance de l'autoconsommation, ENGIE a mandaté l'institut de sondage Toluna pour réaliser une enquête sur le sujet. Les résultats ont été analysés par **Simon Borel, sociologue chargé de recherches à l'ObSoCo⁽²⁾**. Ce dernier décrypte les réponses aux questions clés du sondage : Quelle place pour l'autoconsommation dans une société hyper consommatrice ? Quelles motivations ? Quels freins ?

Pour répondre aux attentes exprimées par les Français, ENGIE apporte des solutions sur-mesure, avec sa gamme « My Power » lancée en 2017 et va encore plus loin, en avril 2018, grâce à une solution de stockage : la *sonnenBatterie*.

ENGIE permet ainsi à ses clients d'agir en faveur de la transition énergétique et de promouvoir un progrès harmonieux.

(1) Sondage ENGIE « My Power »

Méthodologie : enquête réalisée par Toluna, sur un échantillon représentatif de 1014 répondants en France, propriétaires de maison - avril 2018

(2) L'Observatoire Société et Consommation

Sondage ENGIE « My Power »

Les Français et l'autoconsommation énergétique

Pour les Français, autoconsommer, c'est :



Pouvoir consommer ce que je produis



Respecter l'environnement, sans gaspillage

Quand on leur parle d'autoconsommation



46%

des Français pensent "énergie"

vs

50%



pensent "alimentaire"

2 Français sur 3

sont prêts à passer à l'électricité solaire



Les principales motivations à installer des panneaux solaires :

74%



faire des économies et réduire sa facture énergétique



42%



respecter l'environnement

41%



être plus autonome énergétiquement

ils sont près de

84%

à préférer la consommer pour leur foyer



69%

à vouloir la stocker pour la consommer quand ils le souhaitent en installant une batterie



Les Français et l'autoconsommation énergétique : une tendance de consommation qui s'affirme !

Par Simon Borel, sociologue chargé de recherches à l'ObSoCo

L'autoconsommation, qui consiste à consommer un aliment ou une énergie que l'on a produit soi-même a le vent en poupe !

En matière énergétique, la législation française autorise et incite depuis 2016 les particuliers à produire localement (le plus souvent à l'échelle d'une maison individuelle) leur propre énergie afin de la consommer sur place, la stocker, la revendre ou la partager. Dès lors, quelle place pour l'autoconsommation dans une société d'hyperconsommation ? Plutôt qu'une pratique alternative, il s'agirait davantage d'une **nouvelle manière de consommer qui épouse les aspirations des usagers-consommateurs contemporains.**

D'après le sondage mené par ENGIE, pour les Français, autoconsommer c'est d'abord pouvoir consommer ce qu'on produit.

Quel que soit le domaine concerné, les individus aspirent en effet à des **modèles de consommation plus horizontaux**, distribués, où tous les individus sont des producteurs potentiels d'énergie à part égale et les ressources énergétiques se trouvent distribuées entre plusieurs acteurs et non concentrées à un seul endroit et contributifs, dans lesquels ils se sentent acteurs.

Ce que confirment les autres définitions retenues par les Français chez qui l'autoconsommation est aussi associée au fait de « ne pas être dépendant », de « reprendre la main sur sa consommation » et d'« être maître de ses besoins ».

Ces définitions secondaires renvoient toutes à l'idée d'**empowerment, c'est-à-dire l'accroissement des capacités à faire ou à être quelque chose et à maîtriser son destin.** Au consommateur passif succède un consommateur actif, autonome et davantage en capacité d'agir sur sa consommation.

Outre cette quête de maîtrise et d'autonomisation basée sur le faire soi-même, l'autoconsommation représente aussi un retour vers des **valeurs fondamentales de respect de l'environnement, de zéro gaspillage, de consommer au juste besoin.**

L'autoconsommation est donc aussi rattachée dans l'imaginaire des Français à la **responsabilité environnementale :**

- responsabilité d'abord dans le sens de la préoccupation à l'égard des impacts de sa consommation énergétique sur l'écosystème ;
- et responsabilité ensuite au sens de l'engagement dans l'action : chacun doit se sentir personnellement responsable de sa consommation et faire des gestes pour en témoigner.

“ A cet égard, il est intéressant de constater que les Français associent tout autant l'autoconsommation au domaine de l'énergie qu'à celui de l'alimentaire ”

A ce titre, l'autoconsommation s'inscrit dans un double principe de résilience (zéro gaspillage) et de tempérance (consommer au juste besoin, sans excès).

Néanmoins, il ne faut pas pour autant négliger la dimension utilitaire et économique de l'autoconsommation énergétique.

L'élément déclencheur dans l'installation de panneaux photovoltaïques à son domicile réside pour l'essentiel des Français dans la possibilité de **réduire leur facture énergétique.** Ils se montrent très pragmatiques et se projettent plus volontiers dans la **consommation directe plutôt que la vente sur le réseau.** Dans le même esprit, ils sont majoritairement ouverts à **des solutions de stockage d'énergie permettant la consommation de l'énergie quand ils le souhaitent.**

Pour passer à l'acte, les Français attendent juste d'être rassurés sur le coût d'installation et les bénéfices attendus (économies réalisées et calcul de rentabilité dans le temps).

« Le rapport à l'autoconsommation des Français se caractérise donc tout autant par de nouvelles aspirations de consommation (autonomie, indépendance, maîtrise, faire soi-même), que des justifications (éthiques) environnementales ou des motivations économiques »

Pour répondre aux attentes des Français, ENGIE enrichit sa gamme d'offres d'autoconsommation « My Power »

Une nouvelle offre sur-mesure pour consommer son électricité solaire même quand le soleil ne brille plus

ENGIE, pionnier de la révolution énergétique

Pour ENGIE, l'autoconsommation s'inscrit dans les usages de demain qui permettent aux clients d'être acteurs de leur consommation et de la transition énergétique. Ainsi dès 2017, ENGIE lançait « My Power » et donnait la possibilité à des propriétaires de maisons individuelles de consommer l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques installés sur leur toit.

En avril 2018, ENGIE va encore plus loin et enrichit sa gamme d'offres « My Power ».

Une offre sur-mesure qui permet de faire jusqu'à 600 euros d'économie⁽³⁾ par an

ENGIE évolue vers une offre sur-mesure et clef en main. « My Power », avec ou sans batterie. Elle s'adresse aux propriétaires de maisons individuelles partout en France (hors Corse) et est aujourd'hui modulable en fonction des besoins et du contexte énergétique du logement, comme l'ensoleillement de la région, la taille et l'inclinaison du toit.

Consommer son électricité solaire même quand le soleil ne brille plus !

ENGIE innove avec « My Power » Batterie en donnant la possibilité à ses clients de **stocker l'électricité solaire non consommée** et de **l'utiliser ultérieurement**.

Le particulier peut ainsi compléter son installation « My Power » par une solution de stockage, la *sonnenBatterie*, fabriquée par le leader mondial des batteries de stockage résidentiel⁽⁴⁾, pour :

- **plus d'autonomie et plus d'économies** : en choisissant de stocker son électricité, le particulier réduit ses achats sur le réseau électrique et ainsi diminue sa facture d'électricité. Il peut atteindre jusqu'à 96% d'autonomie⁽⁵⁾ (en fonction de l'installation et de la période de l'année).
- **bénéficier d'un système intelligent** : la *sonnenBatterie* intègre un système d'optimisation de l'autoconsommation et permet de suivre sa production à distance.
- **plus de confort** en utilisant, quand il le souhaite, son électricité !

Franchir le pas de l'autoconsommation en toute confiance

Parce que chaque projet est unique, ENGIE accompagne chaque particulier : conseil, devis, installation, démarches administratives...

Et financer sereinement son projet

Autre nouveauté 2018, « My Power » est accessible avec **une solution de financement sur 10 ans, à partir de 70 euros par mois** sans batterie, et 109 euros par mois avec batterie⁽⁶⁾.

Depuis mai 2017, les clients qui installent des panneaux solaires pour l'autoconsommation peuvent bénéficier **d'une prime à l'investissement** qui dépend de la puissance de l'installation. Par exemple, pour une installation de 2,7kW (10 panneaux), la prime s'élève à un peu plus de 1000 euros TTC. Cette prime est versée par l'Etat et répartie sur 5 ans. **ENGIE prend en charge les démarches nécessaires à l'obtention de la prime** et c'est le client qui la perçoit directement.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : mypower.engie.fr

Avec une batterie de 10 kWh* vous pouvez alimenter en même temps :

-  **2 jours de réfrigérateur**
(1920 Wh)
-  **10h d'éclairage de 4 pièces**
(480 Wh)
-  **5 cycles de lave-linge**
(5 000 Wh)
-  **15h de TV**
(1500 Wh)

Et parce que l'esthétique ça compte aussi, **la batterie solaire sonnen est design et modulable** avec un stockage sur-mesure (entre 2,5 et 15 kWh).

* Capacité utile de 9 kWh

Contact média - Agence Wellcom

Tél. France : +33(0)1 46 34 60 60

stephanie.beauhaire@wellcom.fr - marion.ravoux@wellcom.fr

N.B. L'ensemble des mentions légales (1) à (6) de ce document sont téléchargeables [ICI](#)